

Loïc ANTOINE

Laboratoire mixte ORSTOM - IFREMER  
de sclérochronologie des animaux aquatiques, Brest


# LES MAMMIFÈRES MARINS, LA PÊCHE ET L'HOMME

**L'**exploitation des mammifères marins est aussi vieille que la chasse. L'homme a probablement commencé à se nourrir des cadavres échoués puis à chasser pour de bon lorsqu'il développa ses aptitudes à naviguer

Les mammifères marins présentèrent les mêmes intérêts que les terrestres : fournir de la nourriture et des produits indispensables à la vie courante : cuir, graisse...

Chasser ces animaux relève de l'exploitation des ressources naturelles, comme la pêche et la cueillette. Comme les autres activités humaines, cette exploitation a bénéficié des développements technologiques et s'est intensifiée à cause des besoins croissants des sociétés humaines.

Sur terre, l'homme a remplacé la chasse par l'élevage. Cette démarche n'a pas été possible ni même envisageable pour les mammifères marins.

Les besoins ont décliné lorsque des produits de synthèse sont venus remplacer les huiles et autres produits naturels (baleines de corsets...).

Néanmoins, la chasse persiste encore de nos jours dans certains pays - grand Nord américain et Canada -, là où la nécessité, alliée à des conditions de vie difficiles, peut encore la justifier ; aux Feroë, la chasse actuelle montre la persistance d'une époque

encore proche où elle était indispensable pour nourrir les habitants.

## ■ Chasse et extermination

En France, on chassait les dauphins et les marsouins dès le moyen âge, le long des côtes de la Manche, de l'Atlantique et de la Méditerranée. Ils fournissaient de la viande, mais aussi de l'huile de qualité pour l'éclairage. La chasse à la baleine fut pratiquée par les Basques dès le IX<sup>ème</sup> siècle au moins ; déjà la baisse des rendements poussa les chasseurs toujours plus au large, jusqu'à atteindre le Nouveau Monde, probablement avant sa "découverte" officielle !

Cette chasse disparut à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle avec la régression des activités de pêche des Basques et la rareté de la baleine franche. Les populations maritimes ont longtemps eu l'habitude de chasser les dauphins et les marsouins : ils trouvaient là un complément abondant, "gratuit" et nécessaire à leur alimentation. N'oublions pas que les famines et di-

settes chroniques n'ont réellement disparu en Europe de l'ouest qu'au XX<sup>ème</sup> siècle. Cette chasse a gardé un caractère traditionnel chez les pêcheurs riverains du golfe de Gascogne qu'ils soient galiciens, asturiens, basques, vendéens ou bretons.

Cette chasse n'a cependant rien à voir avec la chasse récréative de nos chasseurs du dimanche, lesquels ont d'ailleurs, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, largement contribué à la disparition du phoque veau marin de la Baie de Somme. L'exploitation des mammifères marins a donné lieu à des pillages des ressources naturelles, comme pour les ressources terrestres, avec parfois des conséquences irréversibles. Par exemple, la rhytine de Steller, proche parent de l'éléphant de mer, mais herbivore, vivait dans le Pacifique Nord, au Kamtchatka. L'explorateur Berhing la découvre en 1741... 25 ans plus tard, elle était totalement exterminée par les chasseurs russes ; il n'en subsistent que quelques os dans les musées !

De nombreuses réglementations de la chasse furent proposées, dont certaines remontent au tout début du siècle et qui furent parfois très efficaces sans pour autant interdire l'exploitation. Ce fut le cas par exemple de l'otarie à fourrure du Pacifique Nord. Malheureusement dans d'autres cas, la surexploitation était telle que même avec un arrêt total de la chasse, il n'est pas certain que l'espèce survive : c'est le cas par exemple de la baleine des Basques.

À l'heure actuelle, la situation a encore changé. Après la méconnaissance totale, puis la période scientifique où l'on a essayé, plus ou moins bien, de rationaliser l'exploitation, l'interdiction d'exploitation est désormais totale, à de rares exceptions près, d'ailleurs fortement contestées par les mouvements protectionnistes. C'est que les mentalités ont changé.

Désormais, l'opinion publique voue une admiration illimitée aux mammifères marins. Partout, les mammifères marins sont utilisés comme symbole : regardez le logo de l'IFREMER... Regardez aussi les publicités... L'amour des dauphins est une passion récente. Il est piquant de lire ce qu'écrivaient de très respectables auteurs à la fin du siècle dernier, par exemple Paul Gourret, sous-directeur de la station zoologique de Marseille, en 1894 : "ils recherchent les poissons migrateurs dont ils détruisent une quantité considérable"... "Les dauphins se précipitent sur les filets, engloutissent les poissons émaillés et mettent ensuite les filets en pièces, causant ainsi des dégâts considérables"... "La présence de ces animaux constitue donc un véritable fléau qu'il importe de combattre"... L'auteur poursuit par une description détaillée des différents moyens testés pour détruire les petits cétacés, en appelant aux Pouvoirs publics pour aider les pêcheurs à juguler ce "fléau". Il existe des écrits analogues en 1927

rapportant les succès des Nord Américains dans la lutte contre les dauphins, et demandant les moyens de les combattre en tant qu'"animaux nuisibles" !

On peut également citer les pêcheurs de sardines bretons du début du siècle, redoutant les dégâts que pouvaient occasionner les dauphins dans leurs filets.

## ■ Pêcheurs et dauphins : des relations ambiguës

En fait, ce sont bien les pêcheurs qui de tous temps ont été les plus en contact avec les dauphins. Il existe des cas bien précis où on observe la présence de dauphins là où l'homme pêche. C'est un phénomène connu depuis l'Antiquité en Méditerranée (Pline l'Ancien au II<sup>ème</sup> siècle). Cette présence concomitante est utilisée par l'homme. Ainsi, les Imragen de



Mauritanie, attirent tout d'abord les dauphins en imitant le bruit du mulet sautant sur l'eau ; les dauphins s'approchent, tout en rabattant les poissons vers le rivage où les pêcheurs les attrapent, en le disputant aux dauphins. Les hommes et les dauphins tirent mutuellement profit de leur activité. Croire que le dauphin va volontairement "aider" le pêcheur, relève d'une interprétation dite anthropomorphique : inventée par l'homme pour sa satisfaction intellectuelle ou éthique ! Autre exemple, celui de la pêche du thon à la senne tournante dans le Pacifique tropical Est. C'est dans cette région de l'océan que s'observe un autre phénomène d'association de dauphins avec les poissons. Cette fois les dauphins ne chassent pas les thons mais recherchent la même nourriture. La présence de dauphins en train de se nourrir indique au pêcheur qu'il y a sans doute des gros thons albacore au-dessous, en train de manger les mêmes petits poissons. Les pêcheurs se servent de ce commensalisme ("manger à la même table") pour détecter le thon.

En fait, pêcheurs Imragen et capitaines de thonnières senneurs ont la même attitude vis-à-vis des dauphins. Ces deux exemples d'utilisation par les pêcheurs du comportement du dauphin permettent d'aborder maintenant ce sujet si souvent évoqué :

la menace que représenterait la pêche au thon pour les dauphins. Deux techniques de pêche sont mises en cause, à savoir la senne tournante et le filet maillant dérivant.

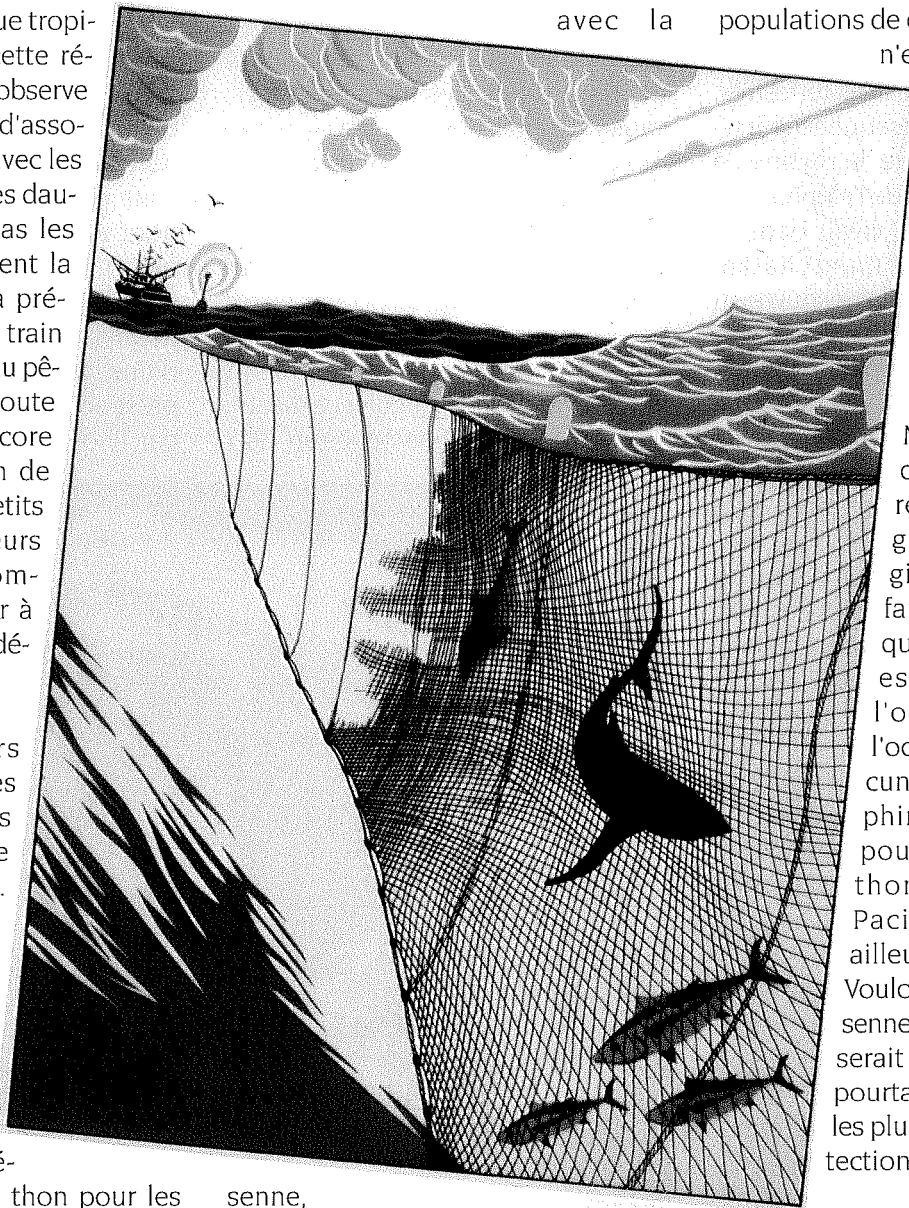
Ce sont les Américains qui ont adapté la pêche à la senne pour capturer les thons. Actuellement les navires sont puissants et efficaces, leur senne pouvant atteindre 2 km de long et 200 m de haut.

La technique consiste d'abord à repérer les bancs de thons grâce à des indices en surface de l'eau. Parmi ces indices, la présence de dauphins s'utilise couramment, mais seulement dans le Pacifique tropical Est et pour pêcher le thon albacore. Le thonier encercle les dauphins et les thons avec la

Est tropical étaient importantes, car les senneurs ne se donnaient pas la peine de relâcher les dauphins, incapables de s'échapper de la senne, bien que cela leur soit apparemment facile... Plusieurs centaines de milliers de dauphins se noyaient chaque année. Tout le monde en convient : c'est un manque total de respect de la nature. Des techniques ont alors été mises au point pour que les dauphins puissent sortir de la senne. Ainsi les mortalités ont-elles été abaissées entre 10 à 20 000 par an. Les études scientifiques montrent qu'aucune des populations de dauphins concernées

n'est menacée. Au plan écologique scientifique, il n'y a donc pas d'inquiétude. Néanmoins, les groupes de pression environnementalistes américains souhaitent maintenant qu'on arrive à une mortalité nulle. Mais vouloir qu'aucun dauphin ne soit tué ne relève plus d'une argumentation écologique scientifique. Il faut également savoir que la pêche à la senne est pratiquée dans l'océan Atlantique et l'océan Indien, sans aucune mortalité de dauphin. On ne sait guère pourquoi l'association thon-dauphin du Pacifique n'existe pas ailleurs, mais le fait est là. Vouloir bannir la pêche à la senne dans le monde entier serait donc absurde. C'est pourtant ce que voudraient les plus extrémistes des protectionnistes.

La pêche au filet maillant dérivant est elle aussi au banc des accusés ; elle est même quasiment



senne, qu'il referme ensuite comme une bourse. Dans les années 70, les mortalités de dauphins dans le Pacifique

condamnée... sans jugement ! Mais voyons d'abord en quoi elle consiste. Les filets pêchent dans les 15 à 20 premiers mètres sous la surface, au-dessus de fonds de 2000 à 5000 m. Ils capturent essentiellement des thons, mais aussi d'autres espèces de poissons, comme d'ailleurs la plupart des engins de pêche utilisés dans le monde. Ils prennent aussi parfois des dauphins.

Nul ne conteste que des dauphins sont pris par les filets maillants. On sait en évaluer la quantité ; le taux demeure assez constant dans tous les océans : un dauphin pour 10 à 20 km de filet séjournant 12 heures environ dans l'eau. On doit maintenant évaluer si les mortalités de dauphins causées par la pêche peuvent présenter un risque pour les populations ou les espèces de dauphins concernées. On doit également travailler à diminuer les captures accidentelles, en immergeant les filets, en essayant de trouver des systèmes répulsifs... La question est donc de savoir pourquoi l'ONU a décidé de bannir ces filets sans études plus poussées ?

## ■ Individus, stocks et espèces

Dans cette polémique, l'irrationnel prime. Car ce n'est pas tant l'engin de pêche en soi qu'il faut mettre en cause, mais son usage excessif. Aucun engin de pêche n'est rigoureusement inoffensif, tant pour l'espèce visée que pour les autres. Mais il n'est pas pour autant dangereux pour ces espèces.

En effet, il ne faut pas confondre ce qui cause du tort à des individus et ce qui cause du tort au stock ou à l'espèce : si les engins de pêche sont utilisés de manière raisonnable et contrôlée, la plupart des captures accidentelles, ne menacent pas les

stocks, et encore moins les espèces, même si elles tuent des individus.

De plus, il ne faut pas ignorer qu'il existe une certaine réciprocité : les mammifères marins peuvent causer du tort aux espèces exploitées et aux pêcheurs. Il a été mentionné plus haut les dégâts dont on accusait les dauphins en Méditerranée. Les phoques peuvent également causer de gros dégâts sur les engins de pêche au Canada, en Irlande ou aux cages à poissons en Ecosse, par exemple. Au Canada, les 3 millions de phoques du Groenland consomment du poisson, en concurrence directe avec la pêche. Le phoque gris transmet un parasite aux poissons de consommation humaine. Ces dix dernières années, le taux d'infestation des poissons s'est accru parallèlement à l'augmentation de la population de phoque gris. Résultat : le poisson est déprécié, les coûts de décontamination du poisson élevés et les risques pour les consommateurs importants. Dans le golfe de Guinée, les chercheurs de l'ORSTOM ont trouvé des petits thons albacore dans l'estomac de dauphins échoués (jusqu'à 37 poissons !). L'albacore peut atteindre 150 kg ! On voit donc que le dauphin intervient là comme un prédateur, régulateur des populations d'albacore et concurrent direct des pêcheurs.

## ■ Les vraies questions

À partir de quelle mortalité les populations sont-elles en danger ? Quelles sont les relations entre les dauphins et leurs concurrents dans la nature ? Où se situent les équilibres ?

Il faut savoir si la protection totale des mammifères marins constitue à long terme la meilleure mesure pour maintenir l'équilibre des écosystèmes dont ils font partie. Que doit-on faire en l'absence de prédateurs naturels

ou de chasse qui sont ces facteurs d'équilibre ? Faut-il attendre la régulation naturelle par manque de nourriture ou par épidémie ?

La gestion de l'environnement ne peut se faire raisonnablement sur les bases de ce que pense une opinion publique mal informée, sinon on risque d'aggraver le mal : rappelons l'effondrement du marché des fourrures de phoque, consécutif aux campagnes de boycott, qui a eu des conséquences dramatiques pour les populations d'Indiens du Grand Nord canadien et du Groenland : c'était leur principale activité économique. Ce sont ceux-là mêmes qui interdisent (Européens et Américains d'origine européenne) qui ont provoqué la dépendance économique de ces gens ! De quel droit dispose-t-on ainsi des sociétés ?

On peut être plus inquiet que satisfait de la résolution prise par l'ONU en décembre 1991, appelant à l'arrêt total de l'utilisation des grands filets maillant dérivants. Pourquoi ? Parce qu'elle n'est fondée que sur des éléments imprécis et non vérifiés au plan scientifique. Cela ressemble plus aux résultats de pressions de lobbies protectionnistes, voire mêmes commerciaux. Ce sont de telles résolutions qui amènent par exemple les États-Unis à interdire l'importation de thon pêché par une autre méthode que la leur. On est en droit de se demander si ce n'est pas là du protectionnisme commercial, sous un déguisement plus seyant de protecteur des dauphins... Doit-on également se méfier de la nouvelle vogue des "sanctuaires". Déjà, pour un scientifique, ce terme est chargé d'obscurantisme ; en tous cas il est révélateur d'une attitude peu écologique, au sens scientifique du terme.

Mais tout n'est pas irrationnel dans le débat actuel ! En particulier, il est toujours possible d'exploiter les dauphins sans les tuer... grâce à leur image.

# POINT DE VUE

Tout le monde connaît les actions humanitaires des grandes organisations non gouvernementales pour le parrainage d'enfants de pays du Tiers-Monde. Ces organismes collectent des fonds par différents moyens : encarts dans la presse écrite, affiches. La même technique est utilisée par plusieurs associations de protectionnistes, avec un message analogue, appelant à l'adoption ou au parrainage de dauphin. On peut quand même être très circonspect vis-à-vis d'un tel

message. D'abord il y a détournement de la notion d'adoption (prendre pour fils ou pour fille). Ensuite il y a tromperie dans le message, qui est simple mais faux : les dauphins ne sont pas, sauf exceptions connues, menacés d'extinction. Enfin, il n'est dit nulle part à quoi servira l'argent que versera le "parent adoptif".

Tous les scientifiques responsables sont d'accord pour dire qu'il est indispensable d'entamer ou de renfor-

cer les recherches sur les mammifères marins, en particulier afin de mieux connaître leur place et leur rôle dans l'équilibre des écosystèmes marins. Mais les conclusions des recherches ne peuvent être dictées à l'avance, en imposant des tabous.

L'homme a aussi sa place dans les écosystèmes et leur exploitation ; les pêcheurs pourraient bien devenir, si on n'y prend pas garde, une espèce en voie de disparition. ■

**PARRAINEZ UN ENFANT, OFFREZ LUI SA SCOLARITÉ**

**Parrainage** 

54, rue LAMARTINE 75009 PARIS  
(1) 48.74.48.74

*Votre parrainage est déductible à 40% de votre impôt*



Grâce à sa marraine Toumani va à l'école, mange à sa faim, et est vacciné contre les maladies. Le lien direct entre lui et sa marraine est matérialisé par ces dessins qu'il lui envoie régulièrement.

Avec 100F par mois un autre enfant bénéficiera des mêmes avantages et deviendra dans son village un agriculteur heureux.

Fondée par Monsieur Paul BLANC, Ambassadeur et écrivain, l'association PARRAINAGE vous fait participer à la vie de votre filleul et publie chaque année un bilan certifié.

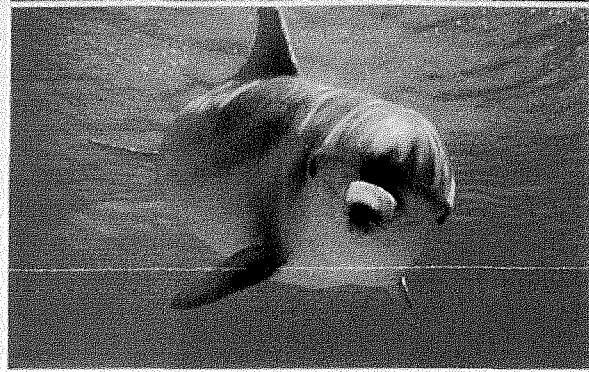
**OUI JE PARRAINE UN ENFANT**  
Pour lui permettre de suivre une scolarité primaire gratuite dans de bonnes conditions

Envoyez-moi votre documentation.  
Pour contribuer à votre action en faveur des enfants privés d'école je vous envoie un don de :  100 F.  200 F.  300 F.  500 F.  et plus.


Ci-joint mon premier chèque de 100 F à l'ordre de : PARRAINAGE, 54, rue Lamartine 75009 Paris. Envoyez-moi par retour du courrier dossier et photographie de mon filleul  
Mme  Mlle  M.  Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
N° Rue \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Publicité parue dans Télérama, 1993

*Si rien n'est fait très vite, les dauphins risquent d'être menacés d'extinction avant la fin de ce siècle !*



**AIDEZ-NOUS A LEUR FAIRE OBTENIR LE DROIT A LA VIE**




**"ADOPTER" UN DAUPHIN POUR LE SAUVER**

**BULLETIN DE SOUTIEN** à renvoyer avec un bon dans l'accompagnement réponse ci-joint.

Je veux contribuer à sauver les dauphins avant qu'il ne soit trop tard et vous fais parvenir ci-joint un don de :  
 70 F.  70 F à 100 F.  100 F à 150 F.  150 F à 200 F.  Plus de 200 F. F

40% DE REDUCTION D'IMPOTS (royez en verso)

Je joins mon don, à l'ordre du WWF France, par :  
 Chèque bancaire  Chèque postal  
 Carte bancaire 

N° \_\_\_\_\_  
Date de validité \_\_\_\_\_  
Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

**UN "PIN'S" DAUPHIN EN CADEAU**  
à vous répertoir dans les 8 jours ouvrés

297341  
MR ANTOINE LOIC

Mailing WWF, 1992

**Voir** également la tribune libre parue simultanément avec cet article, dans ÉQUINOXE n° 45 (juin-juillet 1993) dans laquelle Anne

Collet, directeur-adjoint du musée océanographique de La Rochelle, s'interroge sur la nouvelle vague de protectionnisme dauphins - baleines - phoques.

Abonnement : ÉQUINOXE - IFREMER - B.P. 1049 - 44037. NANTES CEDEX 01, Tél. : (16) 40 37 40 00